

Décision

Générale

colonial

Décision n° 48-308-1922 Passages

n° 48-308-1922

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 juillet 1922

Numéro JO

n° 308 du 31/07/1922

Date du numéro

31 juillet 1922

TEXTE INTÉGRAL

une réquisition de passage en 2e classe sera délivrée à l'adjudant Foata et à sa femme, à destination de Marseille. (Militaire H. C, rapatrié pour fin de campagne).